Diane Noël
Claire Bergeron

Saint-Antoine-de-Tilly

La petite histoire de mon école



Diane Noël
Claire Bergeron,
enseignantes

Saint-Antoine-de-Tilly

La petite histoire de mon école

Janvier 1998

L'ORIGINE DE NOTRE SYSTÈME D'ENSEIGNEMENT

Pendant le régime français, à l'origine de notre paroisse, les écoles existent sous diverses formes. Le curé de la paroisse en assure la direction en plus de surveiller étroitement l'enseignement religieux.

Avant 1744, dans les petites écoles, on apprend la religion, qui est la base de l'institution. On doit en effet être un « bon chrétien ». L'école enseigne également les rudiments de la langue latine, on y apprend en outre à lire, à écrire et à compter.

Il faut noter la contribution de quelques instituteurs laïques. Quelquefois, des notaires ambulants et des maîtres d'école vont de maison en maison en se faisant les « colporteurs de l'intelligence ». Mais, la rudesse du climat, les travaux pressants de l'agriculture, la dispersion des maisons, l'insouciance des parents constituent autant d'obstacles à l'instruction de la jeunesse.

Les habitants de Saint-Antoine-de-Tilly, qui avaient manifesté beaucoup de zèle pour la fondation de leurs écoles respectives sous le régime français, les délaissent après la Conquête. En effet, après 1760, on semble avoir oublié l'art d'écrire. Il faut attendre le début du XIXe siècle pour voir la situation s'améliorer. Aussi, en 1801, le gouvernement adopte un acte permettant l'établissement d'écoles gratuites. Ces écoles, dites « royales », sont placées sous la responsabilité de commissaires et de syndics nommés par le gouvernement (ce à quoi le clergé, fier de ses prérogatives, s'oppose...). Néanmoins, la situation

évolue lentement et des professeurs dispensent l'enseignement. Nous savons qu'en 1810, Félix Victor prend en charge l'école royale de Saint-Antoine-de-Tilly.

Quelques années plus tard, en 1829, la loi des écoles prévoit une aide importante allant jusqu'à la moitié du coût d'achat ou de construction d'une école. Elle assure également aux instituteurs (trices) un traitement annuel de 20 livres et une allocation de 10 shillings par enfant pauvre. Cette loi n'écarte pas le curé qui peut se faire élire syndic ou président d'école (c'est le cas du curé Raby qui, le 11 juillet 1829, devient président d'école). Cette même loi est à nouveau abolie en 1836. L'éducation, de l'avis du clergé, doit relever de l'Église et non de l'État.

De nouvelles lois scolaires furent établies en 1841. La taxe sur la propriété apparaît et, à cette occasion, chaque paroisse est divisée, en «arrondissements scolaires ». Mais, comme aujourd'hui, la taxation est mal perçue. La population se révolte en brûlant les écoles ou en les fermant. C'est alors l'époque de la guerre des «Éteignoirs». Cela fait en sorte qu'en 1842, les habitants de Saint-Antoine-de-Tilly et des paroisses environnantes déclarent leurs écoles indépendantes des commissaires. Toutefois, la forme de financement instaurée en 1841 est là pour demeurer.

QUELQUES RENSEIGNEMENTS SUR LES ÉCOLES DE SAINT-ANTOINE-DE-TILLY

En 1930, on comptait 7 écoles dans toute la paroisse, chacune d'elle pouvant être répartie dans plus d'un édifice. Nous avons pu en reconstituer la liste, avec les professeurs qui y ont enseigné:

École No. 1	Secteur «les Côtes»	Lucienne Beaudet
École No. 2	Les Fonds	Lucille Lambert
École No. 3	Village	Marguerite Boisvert
École No. 3	Village	Marie-Ange Naud
École No. 3	Village	Alice Bourret
École No. 4	Bas de la paroisse	Isabelle Houde
École No. 5	rang Bois-Clair	Lucille Rousseau
École No. 6	rang Bois-Clair	Yvette Houde
École No. 7	rang des Plaines	Éva Lambert
École No. 7	rang des Plaines	Henrine Laroche

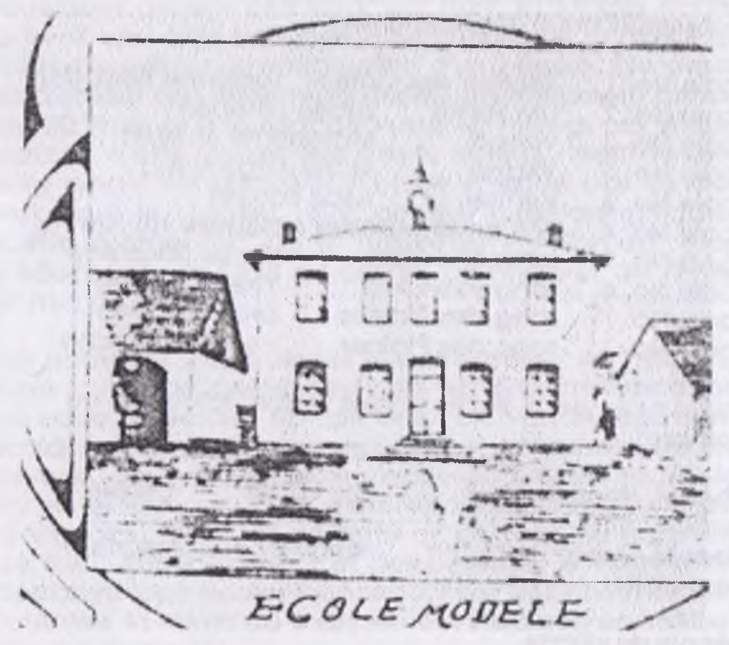
Par la suite, deux autres écoles se sont rajoutées au nombre:

chez M. Henri Dumais	Les Fonds	Thérèse Lemay
chez M. Désiré Bergeron	rang Pincourt	Azéline Bergeron

L'école du village

L'école du village, aussi appelée «école modèle », était bâtie sur le terrain de la Fabrique entre deux granges: celle qui appartenait à la Fabrique (le curé y gardait des poules) et celle de M. Léonidas Roger (une

écurie où les gens louaient des stalles pour mettre leur cheval lorsqu'ils venaient au village). À ce propos, Yvette Baron-Lefèvre rapporte que: *Les chevaux connaissaient leur place et entraient seuls dans la grange.*



École modèle (Le Soleil, 20 août 1904)

La grange de la Fabrique était située du côté sud du chemin de Tilly, en face du presbytère, à l'emplacement de l'école actuelle. Aujourd'hui, nous pouvons facilement imaginer les inconvénients de la présence d'une école à cet endroit: odeurs, mouches, etc. La situation n'était pas idéale! Soucieuse de corriger la situation, la Fabrique achète en 1914 un terrain situé du côté nord du chemin de Tilly, entre le presbytère

et le Manoir de Tilly. On transporte l'école sur ce nouvel emplacement.



École modèle

L'école modèle préparait les élèves au certificat de 7e, 9e et 10e année tandis que les écoles des rangs formaient les élèves au certificat de 7e année seulement.

Cette école du village était construite en bois sur deux étages. On y comptait trois classes:

- la première, située au rez-de-chaussée du côté ouest, donnait le cours préparatoire, la 1ère, la 2e et la 3e. Mme Lydia Bergeron en était l'institutrice;
- la deuxième classe, au rez-de-chaussée à l'est

était consacrée aux 4e et 5e année;
- la troisième classe, à l'étage, où se trouvait l'école supérieure 6e, 7e, 8e, 9e et 10e année.

On note également, au rez-de-chaussée, un local surnommé «Le Poulailler» utilisé pour les réunions des commissaires, ainsi qu'un logement à l'étage pour le professeur. En effet, à cette époque, les enseignantes (les institutrices) pouvaient demeurer dans la maison où elles faisaient la classe.

Cette école était chauffée au bois. Les écoliers plaçaient le bois dans un hangar situé derrière l'école. À côté, se trouvaient trois toilettes (appelées « bécosses»). À l'extérieur, il y avait un puits peu profond, qui gelait en hiver. Selon Mme Yvette Baron-Lefèvre: *Les enfants cassaient la glace pour y puiser l'eau dans un seau. Il n'y avait qu'une tasse dans l'école pour tout le monde. Alors, si on ne voulait pas boire dans cette tasse, on devait en apporter une de la maison* . Oh, la! la! Quelles conditions!

LA PETITE HISTOIRE DE NOTRE ÉCOLE ACTUELLE

Au cours de l'année 1950, M. le curé Léon Fortier fait construire un couvent qui sera dirigé par les religieuses de St-Joseph de St-Vallier. Ces religieuses prendront la direction des classes au mois d'août 1951.

Durant l'année de la construction, la salle municipale (qui correspond au 3899, chemin de Tilly) fut utilisée pour dispenser l'enseignement à la classe des 6e, 7e, 8e et 9e (garçons).

Le couvent, qui correspond à l'école actuelle, est bâti à l'emplacement de la grange de la Fabrique. À partir de la 5e année, l'étage est réservé aux filles et le rez-de-chaussée aux garçons.

Description de l'étage:
1. Une classe pour les élèves de 1ère et 2e année (garçons et filles)
2. Une classe pour les élèves de 3e, 4e (garçons et filles) et 5e année (filles seulement)
3. Une classe pour les élèves de 6e, 7e, 8e année (filles seulement)
4. Une classe pour les élèves de 9e, 10e, 11e année (filles seulement)
5. Les appartements des religieuses se trouvaient dans l'aile à l'ouest du couvent.

Description du rez-de-chaussée:
1. Une classe pour les élèves de 5e, 6e et 7e (garçons seulement)
2. Une classe pour les élèves de 8e, 9e, 10e, 11e, 12e (garçons seulement)
3. Une grande salle avec un théâtre.

Vers notre époque

En 1963, survint la centralisation des institutions d'enseignement. Les écoles de rangs doivent fermer. Celle du village accueille tous les enfants de la paroisse qui seront désormais transportés en autobus scolaires.

Un agrandissement du côté est de l'école devient alors nécessaire. Toutefois, la construction ne peut être

terminée pour septembre de cette même année. Donc, deux classes temporaires sont aménagées dans la salle (aujourd'hui la salle de musique). Les étudiants peuvent occuper les nouveaux locaux à la fin de janvier ou au début de février. Notons que l'aile de l'ouest demeure la résidence des religieuses.

À partir de ce moment, toutes les classes deviennent mixtes de la 1ère à la 7e année. Nous comptons alors huit classes:
- au rez-de-chaussée: deux classes, la 1ère et la 2e année.
- à l'étage: six classes, soit les 3e, 4e, 5e, 6e et 7e année. Le dernier local est réservé aux 8e et 9e année (pour filles seulement).

Les garçons doivent poursuivre leurs études à l'École Professionnelle des garçons à Sainte-Foy et les filles à l'Institut Saint-Joseph à Québec jusqu'en 1966. À cette époque, la Commission scolaire décide de ne plus transporter les étudiants à Québec. Les filles sont dirigées vers Sainte-Croix: au Couvent des soeurs de la Congrégation et les garçons au collège La Mennais. La paroisse voisine sera désormais la destination pour ces étudiants, jusqu'à la construction de la polyvalente Pamphile-LeMay.

En novembre 1975, un grand changement à notre école actuelle se produit. En effet, la partie supérieure de la résidence des religieuses est transformée. Une chambre est recyclée pour y accueillir le secrétariat administratif. Par ailleurs, les cloisons entre les autres chambres sont enlevées et le nouvel espace est transformé en bibliothèque. La chapelle devient

quant à elle le Salon du personnel et le petit bureau à côté demeure le bureau de la direction. À cette époque, deux religieuses seulement habitent le couvent.

Avec l'établissement des maternelles en 1975, les locaux du rez-de-chaussée sont réservés aux bout'choux du pré-scolaire. L'école alors est aménagée comme suit:

- 1ère année dans la classe du nord-ouest (à la place des 3e);
- 2e année dans la classe du nord-est (à la place des 4e);
- 3e année dans la classe du sud-ouest (à la place des 6e);
- 4e année dans la classe du sud-est (à la place des 5e);
- 5e année dans la classe du sud-est (à la place des 7e);
- 6e année dans la classe du sud-ouest (à la place des 8e et 9e).

En 1978, à la suite du départ de la dernière religieuse, un aménagement important est effectué. Des nouveaux locaux sont rénovés au premier niveau de la résidence des religieuses. La chambre à coucher de mère supérieure (la directrice), la salle à dîner, ainsi que le parloir sont transformés en local d'arts plastiques. Seul le réfectoire des religieuses, n'est pas touché par les rénovations, il servira à l'orthopédagogie.

En juillet de l'année 1980, on transforme le sous-sol en salle d'arts plastiques. Au cours de la même année, ce qui reste de la cuisine des religieuses et une partie

de l'ancienne salle d'arts plastiques sont transformés en salon du personnel. À l'étage, le Salon du personnel près de la bibliothèque devient le bureau de la direction et le secrétariat y est aménagé. L'ancien local du secrétariat sera réservé à la photocopieuse.

LA COUR DE L'ÉCOLE

Depuis la construction du couvent, nous possédons la même cour. L'hiver, on y faisait la patinoire dans la partie ouest du terrain. Claire Bergeron rapporte une petite anecdote à ce sujet: *«Les religieuses pouvaient facilement vérifier la présence des enfants sur la patinoire avant les vêpres du dimanche après-midi. Si elles remarquaient que les enfants n'allaient pas aux vêpres... Ouf! Ces mêmes élèves avaient droit à un petit sermon le lundi matin à l'école»*.

La cour de l'école n'a pas subi de changement depuis ce temps, sauf peut-être, au sud, l'ajout d'une clôture devant le fossé.

CONCLUSION

Nous remarquons la lente évolution du système d'enseignement du XVIIe siècle jusqu'aux années 1950. Les mésententes entre le clergé et les syndics ont ralenti énormément la mise en place d'institutions d'enseignement.

Après cette date, on note la vive implication des parents et des gouvernements afin d'assurer l'éducation de tous les enfants.

__Bibliographie__:

Andrée Héroux, Diane Saint-Pierre, Martine Côté, Gaston Cadrin, sous la direction de Roch Samson. *HISTOIRE DE LÉVIS-LOTBINIERE* Collection Les régions du Québec Institut québécois de la recherche sur la culture, 1996

LA PETITE HISTOIRE DES PAROISSES DE LA FÉDÉRATION DES CERCLES DES FERMIERES

NOTES MANUSCRITES DE MONSIEUR HILAIRE BERGERON

Nous tenons à remercier:

- Claude Bergeron,
  historien de l'art, pour la révision des textes.
  Bergeron Gagnon Inc.
  105, côte de la Montagne,
  bureau 100
  Québec (Québec)
  G1K 4E4

- René Bergeron,
  concierge et ex-étudiant au couvent;

- Aline Bergeron-Boudreau,
  ex-enseignante et ex-étudiante au couvent;

- Jean Bergeron, ex-étudiant au couvent

- Mesdames Fernande et Gilberte Marchand, résidentes de Saint-Antoine-de-Tilly, pour leur témoignage;

- Madame Yvette Baron-Lefèvre, résidente de Saint-Antoine-de-Tilly, pour son témoignage;

- Monsieur Jean-Paul Houde,
  ex-enseignant au couvent

- Patrick Bergeron, infographie.

Saint-Antoine-de-Tilly, janvier 1998